

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 MARS 2017 À 20H30

Christian TARANTOLA, Maire, ouvre la séance à 20h35.

Présents : Sefa ARSLAN, André BONNET, Maryse BORNET, Amar BOULASSEL, Maryse CAEL, Catherine MEUNIER, Christian TARANTOLA, Dany TISSERANT, Alain WOIRGNY, Jean-Luc XEMAIRE.

Absents excusés : Léa ANTOINE : Procuration à Christian TARANTOLA
Jean-Claude CLEMENT : Procuration à Alain WOIRGNY

Secrétaire de séance : Catherine MEUNIER

Modifications de l'ordre du jour :

- Retrait du point sur l'avenir de la Poste.

Ajout de quatre points :

- Convention entre l'OMSCL et la commune pour l'hébergement collectif.
- Délibération complémentaire à celle du 14 mars 2006 sur l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité).
- Annulation de la décision modificative n° 1.
- Demande de subventions et autorisation de lancement des travaux rue d'Alsace.

Vote : Pour à l'unanimité.

1 – Vente de l'immeuble situé aux numéros 7 et 9, rue de la Vologne :

Il avait été décidé de vendre cet immeuble au locataire l'occupant (Dr MAURICE), mais celui-ci étant décédé et compte tenu de l'importance des travaux de rénovation à réaliser ainsi que du marché difficile de l'immobilier, la commune a mis ce bien en vente au public.

Les membres du Conseil fixent le prix de vente à 49 500 €, hors frais notariés.

Les membres du Conseil autorisent monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents afférents à cette opération.

Vote : Pour à l'unanimité.

2 – Délibération complémentaire concernant l'IAT du 14 mars 2006 :

La délibération votée le 14 mars 2006 portait uniquement sur les postes techniques ; elle s'appliquera également sur les postes administratifs.

Le montant de référence annuel sera celui du 1^{er} février 2017, à savoir 454,70 €. Les autres éléments de la délibération du 14 mars 2006 restent inchangés.

Vote : Pour à l'unanimité.

3 – Demandes de subventions et autorisation de lancement de la consultation des travaux rue d'Alsace :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal les autorisations suivantes :

- Demandes de subventions au Conseil Départemental pour effectuer les travaux rue d'Alsace (ceux-ci devraient pouvoir débuter courant juillet 2017).
(Subvention "classique" + amendes de police).

- Demande de subventions à la Préfecture (DETR).
- Demande de lancement de la consultation des travaux pour un montant estimé de 93 150 € HT

Vote : Pour à l'unanimité.

4 – Annulation de la décision modificative du 8 février 2017 :

Le Conseil Municipal décide d'annuler la DM1 votée le 08 février 2017. En effet, il n'est pas possible de modifier les comptes des restes à réaliser dont le seul objectif est de régler des factures d'investissement avant le Budget.

Vote : Pour à l'unanimité.

5 – Eclairage public :

Suite à des échanges qui ont eu lieu précédemment entre les membres du Conseil Municipal dans le but de réaliser des économies d'énergie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de couper l'éclairage public du 1^{er} juin au 15 août 2017.

Vote : Pour à l'unanimité.

6 – Hébergement collectif :

Les membres du Conseil Municipal approuvent l'étude de faisabilité réalisée par le CAUE. Concernant la maîtrise d'ouvrage, si la commune s'en occupe, elle ne pourra bénéficier que de 50 % de subventions. Il semblerait plus judicieux de confier cette maîtrise d'ouvrage à une association (l'OMSCL par exemple) car le taux de subventions serait supérieur. De plus, une association n'étant pas pérenne, une convention est à l'étude qui fixera les rôles et devoirs de la commune et de l'association.

Vote : Pour à l'unanimité.

7 – Divers :

L'EFS (Etablissement Français du Sang) remercie la commune pour la mise à disposition de la salle multi-activités lors de la journée du don du sang du 4 mars 2017.

Fin du conseil à 21h20